

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### Arrêté du 22 octobre 2013 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE1324832A

Le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'intérieur, le ministre des outre-mer et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 111-5, L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2013 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ;

Vu les avis rendus le 19 septembre 2013 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les inondations par remontée de nappe naturelle et les mouvements de terrain.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

**Art. 2.** – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

**Art. 3.** – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

**Art. 4.** – Les dispositions de l'annexe I de l'arrêté du 20 juin 2013 susvisé reconnaissant la commune de Ciboure au titre des « mouvements de terrain (hors tassement différentiel) du 20 janvier 2013 » sont retirées.

**Art. 5.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 octobre 2013.

*Le ministre de l'intérieur,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la sécurité civile*  
*et de la gestion des crises,*  
M. PAPAUD

*Le ministre de l'économie et des finances,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*La chef du service*  
*du financement de l'économie,*  
D. D'AMARZIT

*Le ministre des outre-mer,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur général des outre-mer,*  
T. DEGOS

*Le ministre délégué*  
*auprès du ministre de l'économie et des finances,*  
*chargé du budget,*  
Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur du budget :  
*Le sous-directeur,*  
A. PHÉLEP

## ANNEXES

### ANNEXE I

#### **Communes reconnues en état de catastrophe naturelle**

##### DÉPARTEMENT DE L' AISNE

*Inondations et coulées de boue du 26 juillet 2013*

Communes de Berny-Rivière, Montigny-Lengrain.

##### DÉPARTEMENT DE L' ALLIER

*Inondations et coulées de boue*  
*du 7 août 2013 au 9 août 2013*

Commune de Cusset.

##### DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

*Inondations et coulées de boue du 3 juin 2013*

Communes d'Escal (L'), Thoard.

##### DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)*  
*du 7 mars 2013 au 9 mars 2013*

Commune de Nice.

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)*  
*du 15 mars 2013 au 23 mars 2013*

Commune de Falicon (3).

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)*  
*du 25 mars 2013 au 12 juillet 2013*

Commune de Saint-Paul-de-Vence (1).

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)*  
*du 29 avril 2013 au 30 avril 2013*

Commune de Saint-Léger (1).

## DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

*Inondations et coulées de boue du 8 juillet 2013*

Commune de Teil (Le).

*Inondations et coulées de boue du 9 juillet 2013*

Commune de Glun.

## DÉPARTEMENT DES ARDENNES

*Inondations et coulées de boue du 19 juin 2013*

Communes d'Autruche (1), Balan, Bulson (1), Floing, Neuville-à-Maire (La) (1), Noyers-Pont-Maugis, Sedan, Thénorgues (1), Wadelincourt.

## DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

*Avalanches du 1<sup>er</sup> mars 2013*

Commune d'Orgeix.

## DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Inondations et coulées de boue du 18 juillet 2013*

Communes d'Auriol, Pennes-Mirabeau (Les) (4).

## DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

*Inondations et coulées de boue  
du 19 juin 2013 au 20 juin 2013*

Commune d'Echigey (1).

*Inondations par remontée de nappe naturelle  
du 2 mai 2013 au 5 mai 2013*

Commune de Fontenelle (1).

## DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

*Inondations et coulées de boue du 9 juillet 2013*

Commune de Châteauneuf-sur-Isère.

## DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

*Inondations et coulées de boue du 9 juin 2013*

Commune de Serra-di-Ferro (1).

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Inondations et coulées de boue du 22 février 2013*

Commune de Boulogne-sur-Gesse (1).

*Inondations et coulées de boue  
du 17 juin 2013 au 19 juin 2013*

Commune de Labroquère.

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 5 janvier 2013 au 15 février 2013*

Commune de Montjoire (1).

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 22 février 2013*

Commune de Boulogne-sur-Gesse (1).

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 8 mars 2013*

Commune de Garin.

#### DÉPARTEMENT DU GERS

*Inondations et coulées de boue  
du 30 mai 2013 au 31 mai 2013*

Communes de Dému (1), Preignan.

*Inondations et coulées de boue  
du 31 mai 2013 au 1<sup>er</sup> juin 2013*

Communes de Castéra-Verduzan, Fleurance.

#### DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Inondations et coulées de boue  
du 8 juin 2013 au 9 juin 2013*

Commune de Cambes.

*Inondations et coulées de boue  
du 26 juillet 2013 au 27 juillet 2013*

Communes d'Ambarès-et-Lagrave, Andernos-les-Bains (1), Carignan-de-Bordeaux (1), Lanton (1), Lormont, Montussan (1).

*Inondations et coulées de boue du 27 juillet 2013*

Communes de Cubzac-les-Ponts, Galgon, Rivière (La).

#### DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

*Inondations et coulées de boue  
du 11 février 2013 au 12 février 2013*

Commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon (1).

*Inondations et coulées de boue  
du 12 mars 2013 au 13 mars 2013*

Commune de Betton.

#### DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

*Inondations et coulées de boue  
du 17 juin 2013 au 19 juin 2013*

Communes de Beaumont-en-Véron, Saint-Benoît-la-Forêt (1).

*Inondations et coulées de boue du 27 juillet 2013*

Commune de Thizay.

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 2 février 2013*

Commune de Saint-Paterne-Racan (1).

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 8 juin 2013 au 20 juin 2013*

Commune de Saint-Martin-le-Beau (1).

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

*Inondations et coulées de boue  
du 2 mai 2013 au 3 mai 2013*

Commune de Luzinay (1).

DÉPARTEMENT DU JURA

*Inondations et coulées de boue du 18 juillet 2013*

Commune de Vaudioux (Le) (1).

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

*Inondations et coulées de boue du 17 juin 2013*

Communes de Naveil, Saint-Ouen.

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 1<sup>er</sup> février 2013 au 4 février 2013*

Commune de Saint-Rimay (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

*Inondations et coulées de boue du 28 juillet 2013*

Commune de Fontannes.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

*Inondations et coulées de boue du 17 juillet 2013*

Commune d'Andiran (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

*Inondations par remontée de nappe naturelle  
du 6 mai 2013 au 9 mai 2013*

Commune de Cour-l'Evêque (1).

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

*Inondations et coulées de boue du 27 juillet 2013*

Commune de Laval.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

*Inondations et coulées de boue du 7 juin 2013*

Commune de Néant-sur-Yvel (1).

*Inondations et coulées de boue du 17 juin 2013*

Communes de Campénéac (1), Caro.

*Inondations et coulées de boue du 19 juillet 2013*

Commune d'Hennebont.

## DÉPARTEMENT DE L'OISE

*Inondations et coulées de boue  
du 22 décembre 2012 au 24 décembre 2012*

Commune d'Hécourt (1).

## DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

*Inondations et coulées de boue du 26 juillet 2013*

Commune de Billy-Montigny (1).

## DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Inondations et coulées de boue du 9 juillet 2013*

Commune de Lezoux (1).

## DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Avalanches du 15 décembre 2012 au 30 avril 2013*

Commune de Laruns.

*Inondations et coulées de boue  
du 8 juin 2013 au 9 juin 2013*

Commune d'Ustaritz.

*Inondations et coulées de boue du 13 juillet 2013*

Commune d'Urdès (1).

*Inondations et coulées de boue du 16 juillet 2013*

Commune d'Urdès (2).

*Inondations par remontée de nappe naturelle  
du 11 février 2013 au 13 février 2013*

Commune de Nousty.

*Inondations par remontée de nappe naturelle  
du 11 février 2013 au 20 juin 2013*

Commune d'Angaïs.

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 19 janvier 2013 au 28 janvier 2013*

Commune de Ciboure (2).

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 18 juin 2013 au 20 juin 2013*

Commune d'Aydius.

## DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

*Inondations et coulées de boue du 17 juillet 2013*

Commune d'Espèche (1).

*Inondations et coulées de boue du 18 juillet 2013*

Communes de Bazus-Neste (2), Gazave (1), Izaux (2), Lortet (2), Mazouau (1), Montsérié (1), Saint-Arroman (1).

## DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

*Inondations et coulées de boue  
du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 3 juin 2013*

Communes de Mothern (1), Seltz (1).

## DÉPARTEMENT DE LA SOMME

*Inondations et coulées de boue du 23 juillet 2013*

Communes de Dernancourt, Méaulte.

*Inondations et coulées de boue du 26 juillet 2013*

Communes de Barly (1), Domart-en-Ponthieu (1), Mézerolles (1).

## DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Inondations et coulées de boue  
du 30 mai 2013 au 31 mai 2013*

Commune de Causé (Le).

*Inondations et coulées de boue  
du 30 mai 2013 au 1<sup>er</sup> juin 2013*

Commune de Montauban.

*Inondations et coulées de boue  
du 4 juin 2013 au 5 juin 2013*

Commune de Beaumont-de-Lomagne.

## DÉPARTEMENT DU VAR

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 13 décembre 2012 au 14 décembre 2012*

Commune de Rayol-Canadel-sur-Mer (1).

## DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

*Inondations et coulées de boue  
du 20 mai 2013 au 21 mai 2013*

Commune de Saix (2).

*Inondations et coulées de boue du 27 juillet 2013*

Commune de Chouppes (2).

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 5 mai 2013 au 6 mai 2013*

Commune de Berrie (2).

## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

*Inondations et coulées de boue  
du 8 juin 2013 au 9 juin 2013*

Commune de Linas.

*Inondations et coulées de boue du 17 juin 2013*

Commune de Crosne.

*Inondations et coulées de boue du 19 juin 2013*

Commune de Linas.

## DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

*Inondations et coulées de boue du 19 juin 2013*

Communes de Goussainville (2), Thillay (Le) (1).

## DÉPARTEMENT DE LA GUYANE

*Inondations et coulées de boue du 15 mai 2013*

Communes de Cayenne, Macouria.

## ANNEXE II

**Communes non reconnues en état de catastrophe naturelle**

## DÉPARTEMENT DES ARDENNES

*Inondations et coulées de boue du 18 juin 2013*

Commune d'Angecourt.

*Inondations et coulées de boue du 19 juin 2013*

Communes d'Evigny, Remilly-Aillicourt.

## DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

*Inondations et coulées de boue  
du 18 mars 2013 au 21 mars 2013*

Commune de Vert-en-Drouais.

## DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

*Mouvements de terrain (hors tassement différentiel)  
du 15 décembre 2011 au 16 décembre 2011*

Commune de Brest.

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Inondations et coulées de boue  
du 30 mai 2013 au 31 mai 2013*

Commune de Sainte-Livrade.

*Inondations et coulées de boue  
du 31 mai 2013*

Communes de Bessières, Pibrac.

*Inondations et coulées de boue  
du 31 mai 2013 au 1<sup>er</sup> juin 2013*

Commune de Verfeil.



## DÉPARTEMENT DU GERS

*Inondations et coulées de boue  
du 19 janvier 2013 au 21 janvier 2013*

Commune d'Ayguetinte.

*Inondations et coulées de boue du 20 janvier 2013*

Commune de Saint-Jean-Poutge.

*Inondations et coulées de boue  
du 20 janvier 2013 au 15 février 2013*

Commune de Riscle.

*Inondations et coulées de boue  
du 10 février 2013 au 12 février 2013*

Communes d'Idrac-Respaillès, Miramont-d'Astarac.

*Inondations et coulées de boue  
du 30 mai 2013 au 31 mai 2013*

Commune de Bédéchan.

*Inondations et coulées de boue  
du 30 mai 2013 au 1<sup>er</sup> juin 2013*

Commune de Beaumarchés.

*Inondations et coulées de boue  
du 30 mai 2013 au 3 juin 2013*

Commune de Samatan.

*Inondations et coulées de boue  
du 31 mai 2013 au 1<sup>er</sup> juin 2013*

Communes d'Aurimont, Gimont, Ornézan, Tirent-Pontéjac.

*Inondations et coulées de boue  
du 31 mai 2013 au 2 juin 2013*

Commune de Vic-Fezensac.

*Inondations et coulées de boue  
du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 2 juin 2013*

Commune de Gaujan.

## DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Inondations et coulées de boue  
du 26 juillet 2013 au 27 juillet 2013*

Commune de Blaignan.

*Inondations et coulées de boue du 27 juillet 2013*

Commune de Bonzac.

## DÉPARTEMENT DE L'INDRE

*Séismes du 25 décembre 2012*

Commune de Vineuil.

## DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

*Inondations et coulées de boue du 10 mai 2013*

Commune de Versoud (Le).

## DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

*Inondations et coulées de boue du 11 avril 2013*

Commune de Candé-sur-Beuvron.

## DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

*Inondations et coulées de boue  
du 27 janvier 2013 au 29 janvier 2013*

Commune de Clermont-Dessous.

## DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

*Inondations et coulées de boue du 19 juin 2013*

Commune de Parnay.

## DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

*Inondations et coulées de boue du 17 juin 2013*

Commune de Saint-Marcel.

## DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Inondations et coulées de boue  
du 17 juin 2013 au 18 juin 2013*

Commune d'Aïcirits-Camou-Suhast.

*Inondations et coulées de boue  
du 18 juin 2013 au 20 juin 2013*

Commune d'Ustaritz.

*Inondations par remontée de nappe naturelle  
du 28 janvier 2013 au 6 mars 2013*

Commune d'Escou.

## DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

*Inondations et coulées de boue du 1<sup>er</sup> juin 2013*

Communes de Niederlauterbach, Siegen.

## DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

*Inondations et coulées de boue du 9 juin 2013*

Commune de Michelbach-le-Bas.

## DÉPARTEMENT DE LA SOMME

*Inondations et coulées de boue du 26 juillet 2013*

Commune de Nesle.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Inondations et coulées de boue  
du 30 mai 2013 au 31 mai 2013*

Commune de Saint-Etienne-de-Tulmont.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

*Inondations et coulées de boue  
du 26 juillet 2013 au 27 juillet 2013*

Commune de Cheneché.

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

*Inondations et coulées de boue du 17 juin 2013*

Commune de Linas.